

MARINE
et SPORTS
NAUTIQUES

COLS BLEUS

Dans ce numéro :
IV^e Festival
International
du FILM MILITAIRE



N° 1091

21 juin 1969

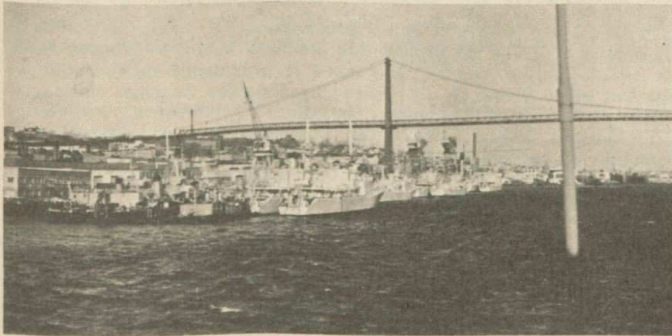
Le numéro : 1,50 F

Le "Commandant Bourdais"

DE HALIFAX...

UNE semaine après avoir quitté Lorient, Halifax fut notre première escale et, pour beaucoup d'entre nous, le premier contact avec un magnifique pays : le Canada.

Halifax est une des plus anciennes villes de la province de Nouvelle Ecosse dont elle est d'ailleurs la capitale. Fondée en 1749 par un sujet britannique, Sir Edward Cornwallis, elle possède actuellement une population d'environ 120 000 âmes. Le passé prestigieux de cette ville l'a suivi jusqu'en notre histoire contemporaine.



On ne peut évoquer l'histoire de cette ville sans parler de la formidable explosion qui, en 1917, détruisit presque 100 p. 100 de la cité pourtant très étendue. Un cargo français transportant 3 000 tonnes d'explosifs (TNT) sauta dans le port. Une grande partie de la population périt dans ce sinistre et des quartiers entiers de maisons brûlaient encore quelques jours plus tard. Reconstituée et embellie après cette catastrophe, Halifax offre de nos jours le charme de ses jolies maisons de bois entourées de verdure et de fraîcheur.

Quelques heures après notre arrivée dans la matinée du 22 avril et après la visite officielle du Commandant aux autorités civiles et militaires de la cité, les premiers permissionnaires s'en allèrent égayer les rues et les magasins de leurs pompons rouges très vite reconnus et fort appréciés. Certains, d'ailleurs, sympathisèrent très vite avec le personnel de la base navale canadienne : mais il faut préciser que la plupart de ces adorables marins portaient jupons, puisqu'il s'agissait de personnel féminin de la Marine canadienne. L'entente n'en fut que plus facile, on s'en doute.

En ville, la magnifique Université Sainte Marie attira bien des regards et les photographes amateurs trouvèrent des sites et monuments à fixer sur la pellicule, en particulier la très belle et altière statue du bâtisseur de la cité. On apprécia « Pleasant Park », très agréable et très grand jardin public où le calme et la tranquillité des allées contrastent singulièrement avec les bruits de la ville. Le soir, ce sont les restaurants et dancings qui accueillirent des membres de l'équipage en pleine forme et, pour certains, la nouvelle du départ fut d'un goût amer.

A SAINT-PIERRE

SAINTE-PIERRE a reçu la visite traditionnelle du « Commandant Bourdais ». Le bâtiment dû percer une muraille de brume avant d'accoster. Le ciel sans voile du Groënland se faisait regretter, lorsque, comme par enchantement, le mystérieux et sauvage paysage de l'île nous fut révélé.

Notre arrivée coïncidant avec la fête de Sainte Jeanne d'Arc, le grand pavois fut hissé. Une section en armes et une délégation participèrent à une prise d'armes, le gouverneur de l'île et le commandant déposèrent une gerbe de fleurs au monument aux morts.

L'après-midi, un match de foot-ball fut disputé, opposant une équipe du bord à une sélection de Saint-Pierre.

La soirée fut très animée, les nombreux dancings subirent l'assaut pacifique des marins du « Bourdais » et ce flux de visages nouveaux créa une ambiance de fête au sein de cette petite ville de 4.000 habitants.

En fin d'après-midi, le gouverneur et diverses personnalités de Saint-Pierre participèrent à un cocktail à bord.

Au Collège de France

DANS le cadre du cours du Professeur François Perroux, au Collège de France, nous avons assisté à une conférence extrêmement intéressante, prononcée par le Capitaine de Frégate Jean Moisson, sur la « Promotion sociale dans la Marine ». Nous ne pouvons malheureusement vous communiquer la totalité de cette conférence. En voici quelques extraits :

« La promotion sociale est née dans les armées en application de la loi du 31 juillet 1959, relative à diverses dispositions tendant à la promotion sociale. En effet, la section V de cette loi créait un certain nombre de dispositions prises en faveur de jeunes gens ayant servi en Algérie pendant plus d'un an et en faveur de ceux qui auraient été blessés ou évacués sanitaires.

« Ces dispositions étaient :

— Organisation de services spéciaux d'examen dans tous les ordres d'enseignement, avec aménagement des conditions requises. Des places supplémentaires aux concours d'entrée dans les écoles d'ingénieurs relevant notamment du Ministère de l'Education Nationale.

« ... Cette action se développa considérablement. Elle rencontra la faveur des bénéficiaires et aussi l'aide très efficace des services des autres Ministères. En 1965, un nouveau pas était franchi, le Ministre des Armées décida d'étendre l'action de promotion sociale au personnel engagé. Le personnel engagé ne doit en effet jamais être coupé des mesures d'intérêt national. En outre, il doit, lui aussi, préparer sa reconversion à la vie civile.

« 1966 vit s'ouvrir le dernier aspect de la promotion sociale par l'éducation culturelle. Le centre interarmées de formation des animateurs de loisirs éducatifs fonctionnait à Angoulême, à partir du 1^{er} juillet avec le concours du haut commissariat à la jeunesse et aux sports. En 1968, a été lancée une vaste

opération de rattrapage scolaire obligatoire des appelés d'un niveau particulièrement bas.

« Ainsi donc, en six ans, l'action de promotion sociale s'est développée et dans les trois armées, elle a atteint pratiquement le champ que lui assignait M. Bernard Chenot, ancien ministre, lorsqu'il donnait de cette action la définition suivante : « Doit être considérée comme action de promotion sociale toute action de formation et de perfectionnement, de quelque nature qu'elle soit, à quelque niveau qu'elle se situe, dès lors qu'elle s'adresse à une personne déjà engagée dans la vie professionnelle »...

« Les actions de promotion sociale ont amené les armées à établir une coopération étroite avec l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes.

« L'Association, qui fonctionne sous le contrôle du Ministère des Affaires sociales, est actuellement en pleine expansion. Elle a récemment remis à l'un de ses stagiaires le 500.000^e diplôme délivré depuis 1945.

« La formation dispensée est à quatre niveaux. Ouvriers qualifiés, ouvriers professionnels hautement qualifiés en maîtrise, techniciens, techniciens supérieurs.

« L'intérêt de ces stages est que la formation dispensée est essentiellement pratique. Les stagiaires ont chacun un poste de travail aussi conforme que possible à celui qu'ils occuperont dans la profession. Les enseignements théoriques sont donnés à mesure que les stagiaires se heurtent à la difficulté dans la progression de leur travail personnel. L'enseignement théorique est strictement limité aux connaissances utilisées dans la profession, et au niveau d'emploi du stagiaire. La section de quinze stagiaires constituant un effectif très réduit, des moniteurs et instructeurs peuvent contrôler en permanence le travail de chacun... »

